

# Communiqué de presse



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Toulouse, le  
8 octobre 2019

## SEMINAIRE REGIONAL

### SUR LA REVITALISATION DES COEURS DE VILLE

**Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, a réuni ce 7 octobre plus de 250 élus, partenaires et techniciens de toute la région lors d'un séminaire au centre des congrès de Carcassonne sur le sujet de la revitalisation des centres-villes.**

#### Contacts Presse

##### Préfecture de région

Delphine AMILHAU  
☎ 07.85.02.55.71  
☎ 05.34.45.38.31

1, place Saint-Etienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9  
☎ 05.34.45.34.45

<http://www.occitanie.gouv.fr/com>

L'objectif de ce séminaire, qui s'est tenu en présence de Rollon Mouchel Blaisot, préfet, directeur du programme « Action cœur de ville », était de faire le point sur la mise en œuvre de cette politique nationale dans les 25 villes d'Occitanie.

Le préfet a rappelé que « mener un projet de revitalisation est un chantier de longue haleine complexe devant mobiliser des moyens importants notamment en matière d'ingénierie. Les services de l'État sont aux côtés des élus pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs initiatives. ».

Les maires de Carcassonne, Narbonne, Sète, Figeac, Mende, Pont saint Esprit ainsi que bien d'autres ont répondu présent à ce rendez-vous. L'État et les collectivités locales (conseil régional, conseil départemental, ville et EPCI) travaillent conjointement pour rendre plus attractifs les centres-villes et revitaliser les centres-villes en améliorant les espaces publics, en favorisant les investissements publics et privés, l'investissement dans le logement, en attirant à nouveau les commerces en ville... .

Pour Étienne Guyot, « l'objectif est d'agir pour que les petites villes et les villes moyennes retrouvent leurs fonctions historiques de centralité au sein du territoire, au plan commercial, des services ou administratif ».

Les maires disposent, aujourd'hui, de différents outils pour piloter les projets de développement de leurs villes qu'ils soient liés à de la défiscalisation (dispositif « De Normandie ») ou à de l'investissement :

- Le plan « Action cœur de ville » pour 25 villes en Occitanie, accompagnées depuis 2018 pour leurs projets de développement. Ce plan est doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour la France entière. « Action cœur de ville » concerne tous les sujets de la revitalisation : logement, commerce, espaces publics... et permet aux élus de financer leurs projets avec l'aide des partenaires de l'État que sont la Banque des territoires, Action logement et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ;
- L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), en application de la loi ELAN (Loi logement de 2018) qui permet aux maires de disposer d'outils réglementaires supplémentaires pour mettre en œuvre leur projet de revitalisation : défiscalisation, expérimentation, innovation... ;
- le plan Petites villes de demain qui sera déployé progressivement à compter de 2020 sur le modèle d' « Action cœur de ville » pour les villes de moins de 20 000 habitants.

L'Occitanie est la deuxième région française au plan de l'avancement de ce programme : 18 millions d'euros qui ont été engagés par l'État depuis 2018 permettant l'accompagnement de près de 90 millions d'euros, indépendamment des interventions des autres partenaires.